

« La solidarité »

La solidarité revêt différentes significations au travers des siècles et des cultures.

Peut-être faudrait-il la différencier de la notion d' « aumône », issue de nos obligations religieuses, geste de considération aux plus pauvres pour nous racheter à bons comptes de nos autres fautes.

Aussi, ne pas confondre la solidarité avec la « pitié » que nos ancêtres avaient sur leur champ de bataille pour abattre les chevaux et les hommes blessés, afin de leur éviter de grandes souffrances.

De nos jours, et dans notre culture, la solidarité se vit au quotidien.

Les médias font appel sans cesse à des actions envers des populations vivant des catastrophes liées à leur environnement ou à des conséquences de guerre. D'autres appels sont faits pour pallier à des manques de ressources pour les recherches médicales. Cette solidarité est très active en Suisse et reçoit les dons les plus humbles.

Dans nos rues, au détour des sorties de magasin, des parkings, des transports publics nous sommes interpellés par des gens qui font appel à notre bon cœur ... c'est-à-dire à notre porte-monnaie, et nous le rendent volontiers en centuple, avec un sourire.

Mais qu'en est-il de nos actions de solidarité de Franc Maçon ?

Le « Tronc de la Veuve » est là pour nous rappeler cette exigence, à chaque Tenue et à chaque séance. Contribution sonnante et trébuchante, contribution anonyme. Encore faudrait-il que les Loges ne capitalisent pas leurs deniers mais osent les distribuer sans peur du lendemain !

Peut-être, y a-t-il aussi de la solidarité entre les membres d'une Loge, souvent et peut-être toujours par les mêmes pour installer le Temple – ou le ranger – lors de Tenues, et parfois aussi ces mêmes FF. et d'autres, mais pas tous, pour contribuer au service de l'Agape fraternelle. Il est si bon de se faire servir ...

Faire preuve de solidarité, mais aussi et surtout d'esprit fraternel, c'est de pouvoir rendre visite à d'autres Loges pour renforcer la Présence de FF. sur les Colonnes à des moments privilégiés, par exemple lors d'initiations et de passages.

Il serait juste de rappeler qu'il vaut mieux commencer par sa propre Loge et assurer une Présence régulière, comme le veut notre engagement, même et surtout si on la charge d'assurer humblement une place sur l'une ou l'autre Colonne !

Certains pensent que la Transmission de MM. à CC. et aux AA. serait une contribution solidaire, d'autres pensent avec raison que ce n'est qu'un de nos Devoirs !

D'autres FF. s'engagent activement dans la vie profane soit individuellement, soit collectivement. Individuellement peut-être pour contribuer à donner de soi, de son temps et de sa personne en toute discrétion. Collectivement, peut-être pour les mêmes raisons quoique la joie de se retrouver encore et encore entre FF. pourrait en être un des motifs, même s'il n'est pas blâmable en soi !

Il serait juste d'insister sur la discrétion du don. Affirmer celui-ci ne serait-il pas le pervertir au profit de son ego ? Tout engagement solidaire, même ponctuel, publié à la criée apparaît suspect !

Il est à relever que paradoxalement aux actions médiatiques de grande générosité (par exemple, les collectes de « La chaîne du bonheur », du « Téléthon », etc.), les associations à but non lucratif ou caritatives découvrent avec effroi la perte du bénévolat, mise à mal par des comportements individualistes dans notre société, voir seulement d'engagements ponctuels ou à court terme.

Quelquefois, nous pourrions craindre un élan du cœur vers une personne nécessiteuse, nous pourrions avoir un rejet de ces appels qui nous sont faits. Notre peur est liée à de possibles abus, à de possibles détournements de nos gestes solidaires. Mais concrètement, qu'un sou soit détourné de son but, personne n'en mourra pour autant ! Pourtant un sou peu permettre à une personne de s'acheter un quignon de pain ...

A l'approche de nos festivités « religieuses » de fin d'année, la Tradition était aussi, par endroit, de laisser une place vide à table pour l'Inconnu qui pourrait frapper à la porte de chez soi ... L'on dit que les périodes de fêtes incitent beaucoup de gens à venir passer une de ces soirées avec les plus démunis, pour aller à la rencontre de l'Autre.

Bien d'autres aspects de la solidarité pourraient être abordés.

Ne nous attardons pas sur les aspects juridiques, « Etre solidaire de ... » lors d'un engagement contractuel (déjà nos ancêtres la pratiquaient) et ne revêt qu'une forme de cautionnement lié à la monnaie.

Certainement plus intéressant est l'engagement solidaire qui s'est créé et se développe fortement de nos jours sur l'écologie, le commerce équitable, les droits de l'Homme et d'autres postulats, comme la démocratie, la laïcité, etc.

Ces actions font appel à un sens de responsabilité aux quatre coins de la Terre, de notre génération aux suivantes, à notre descendance.

Il en est de même dans le Pacifisme, où comme par le passé, des gens d'aujourd'hui osent manifester leur conviction, « car qui tue une personne tue l'Humanité¹ ».

Nos aïeux, au siècle dernier, au sortir du désastre de la seconde guerre mondiale, et en pleine ruine économique, ont constitué une nouvelle société solidaire. La création de nos assurances sociales en est un des piliers. Serions-nous capables de nos jours, avec le discours politico-économique actuel apeuré par les dettes publiques d'oser de nouveaux actes solidaires ?

Peut-être que nos travaux en F.:M.: devraient maintenant porter le flambeau d'une grande réflexion sociale qui nous émulerait ?

Même certaines Eglises, en résistance, ont ouvert leurs portes aux exclus, personnes sans logement salubre ou demandeurs d'asile refoulés ... Que nous restent-ils donc comme engagement possible et crédible ?

Peut-être que la voie possible reste un engagement personnel, comme notre cheminement intérieur en F.:M.: Personnel et collectif car porté par une conviction partagée.

En conclusion, une des Paroles de St Jacques :

« Toi, tu as la foi; et moi, j'ai les oeuvres. Montre-moi ta foi sans les oeuvres, et moi, je te montrerai la foi par mes oeuvres. ² »

Cette planche a été tracée par quelques Frères de notre Loge avant les événements du Tsunami en Asie, décembre dernier.

Depuis lors, les Frères de notre Loge ont comme tant d'autres, voulu créer un mouvement de solidarité durable.

Une « Commission Solidarité » s'est ainsi créée dans notre Loge et la réflexion est actuellement de mettre en œuvre et en synergie nos différentes compétences pour une réalisation de solidarité, au-delà de la porte de notre Temple.

Ainsi créé ce projet commun renforce déjà notre prise de conscience de la nécessité d'un engagement individuel de chacun pour réaliser une action solidaire pour notre Prochain.

A ce jour, un projet concret est né et se construit de jour en jour ; il prendra vie, sous une forme ou une autre selon l'élaboration du projet, et se concrétisera nous l'espérons pour l'été prochain.

Rien ne presse d'en dire davantage, nous sommes sur le Chemin ; l'important est d'assurer nos pas pour que notre action ne soit pas éphémère mais perdure.

Février 6005

¹ Extrait de la sourate Al-Mayeda, verset 32

² Jacques, chapitre 2 verset 18